



PROVINCE DE QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION DE BROME-MISSISQUOI
VILLE DE BROMONT

La présente assemblée est une reprise de l'assemblée du 20 septembre qui ne s'est pas tenue comme prévue en raison d'un vice de procédures.

SÉANCE SPÉCIALE DU 28 SEPTEMBRE 2005 À 17 HEURES

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2005
2. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
 - 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 6 SEPTEMBRE 2005
3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 13 SEPTEMBRE 2005
4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
 - 4.1 TOURNOI DE GOLF DU CLUB DE SKI BROMONT : DEMANDE DE COMMANDITE
5. **AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT**
 - 5.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT L'ARTICLE 5A) DU RÈGLEMENT NUMÉRO 829-1999 INTITULÉ *RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT D'UN TARIF DE DÉPENSES POUR LES MEMBRES DU CONSEIL* ANNULANT EN OUTRE LE RÈGLEMENT NUMÉRO 829-01-2001

6. RÈGLEMENTS

- 6.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 876-17-2005 INTITULÉ *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN DE MODIFIER LES GRILLES DE SPÉCIFICATIONS RELATIVES AUX ZONES C01-102, C01-113 ET I05-514 DE MÊME QUE CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT*
- 6.2 LECTURE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 908-2005 INTITULÉ *RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UNE SOMME DE HUIT CENT DIX-HUIT MILLE HUIT CENT QUARANTE-HUIT DOLLARS (818 848 \$) CONCERNANT LA RÉFECTION DE LA STATION DE POMPAGE DES EAUX USÉES SALABERRY NUMÉRO 9 ET DE LA STATION DE POMPAGE DES EAUX USÉES SHEFFORD NUMÉRO 4*
- 6.3 LECTURE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 909-2005 INTITULÉ *RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UNE SOMME DE CINQ CENT QUARANTE-HUIT MILLE SIX CENT SOIXANTE-DEUX DOLLARS (548 662 \$) CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT DES INFRASTRUCTURES RELATIVES AU PROJET DOMICILIAIRE DE LA RIVE GAUCHE*

7. AFFAIRES COURANTES

7.1 TRÉSORERIE

- 7.1.1 ACHATS FINANCÉS PAR LE FONDS DE ROULEMENT, EXERCICE FINANCIER 2005

7.2 TRAVAUX PUBLICS

- 7.2.1 ADJUDICATION DU CONTRAT DE LOCATION-ACHAT D'UNE PELLE HYDROLIQUE SUR CHENILLE AVEC REMORQUE
- 7.2.2 ACCEPTATION D'UNE CONVENTION INTERVENUE ENTRE MADAME PAULINE CHOINIÈRE ET LA VILLE DE BROMONT RELATIVEMENT À LA RÉFECTION DU CHEMIN DE GASPÉ

7.3 URBANISME

- 7.3.1 DÉPÔT DE LA LETTRE DE MONSIEUR CHRISTIAN BLANCHETTE RELATIVE AU NON RENOUVELLEMENT DE SON MANDAT À TITRE DE MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
- 7.3.2 PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF AU PROJET RÉSIDENTIEL DE LA RUE DE LÉVIS

- 7.3.3 AJUSTEMENT À L'ENTENTE CONCERNANT LE RÉSEAU DE SENTIER RÉCRÉATIF SUR LE GOLF DU CHÂTEAU BROMONT
- 7.3.4 BAIL EMPHYTÉOTIQUE « BROMONT SUR LE LAC »
- 7.3.5 TRANSACTION IMMOBILIÈRE DANS LE PROJET DU CERCLE DES CANTONS
- 7.3.6 ACCEPTATION D'UNE CONVENTION INTERVENUE ENTRE SKI BROMONT.COM ET LA VILLE DE BROMONT POUR ACQUISITION D'UNE SERVITUDE (PISTE DE SKI COWANSVILLE)
- 7.3.7 ACCEPTATION D'UNE CONVENTION INTERVENUE ENTRE IMMOBILIER SKI BROMONT INC. ET LA VILLE DE BROMONT POUR ACQUISITION DE TROIS SERVITUDES (RÉSEAU ACQUEDUC)

7.4 ASSAINISSEMENT DES EAUX

7.5 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

7.6 SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 7.6.1 DON DE BICYCLETTES

7.7 DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

8. DIVERS

- 8.1 PAIEMENT DE L'ŒUVRE D'ART ACQUISE PAR LA VILLE DANS LE CADRE DE BROMONT EN ART
- 8.2 ACCEPTATION DE LA TRANSACTION ENTRE PUBLICITÉ VOLT INC. ET LA VILLE DE BROMONT
- 8.3 VENTE D'UN TERRAIN INDUSTRIEL, RUE DU PACIFIQUE
- 8.4 CONTRAT D'ACQUISITION DE TERRAINS DANS LE PARC INDUSTRIEL
- 8.5 NOM DE RUES

9. AFFAIRES DU PERSONNEL

- 9.1 MODIFICATION DE L'ARTICLE 18 DES POLITIQUES ET CONDITIONS DE TRAVAIL RÉGISSANT LES EMPLOYÉS CADRES ET NON SYNDIQUÉS DE LA VILLE DE BROMONT

10. **CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

11. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

12. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.